



Contrat d'engagement

Fruits HIVER 2019

Le présent contrat est passé entre madame/monsieur :

NOM : _____

Prénom : _____

Tél : _____ Email : _____

Adresse : _____

Et le producteur suivant :

FRUITS	André BERGOT / MIRABIO SCEA des VERGERS Vigneulles-les-Hattonchatel - 55210		
Type de panier	3 kg de fruits	1,5 kg + 1 l jus	OPTION: Bouteille(s) de jus de fruit
Coût unitaire (€)	(6,50€/panier)	(6,50€/panier)	(3,25€/bouteille)
Nombre de livraisons restantes *		
Sous-total (€)	6,50€ x €	3,25€ x €	
Total (€) (1 ou 2 chèques) € <u>ou</u> € + €		

Le/s chèques est/sont à libeller à l'ordre de « **MIRABIO** » et à remettre à **Geneviève LANTOING** (référente Fruits)

* **1 panier oeuf/quinzaine - Saison HIVER complète : 11 paniers du 09 janvier au 29 mai ou saison en cours (voir planning saison 2019)**

L'adhérent s'engage :

- A régler d'avance l'achat des paniers sur la période du 09 janvier au 29 mai 2019, ou pro-rata à la date d'inscription,
- A être solidaire des surplus et aléas de la production,
- A participer au bon déroulement de la vie de l'AMAP
- A respecter la charte des AMAP et avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'association.
- A être « petite main » FRUITS 1 à 2 fois dans la saison

L'adhésion à l'AMAP (10€) et caisse de solidarité (15€) est due avec le premier contrat.

Date et Signature(s) :